

### **Arrêt provisoire du service de collecte des textiles usagés**

Cholet Agglomération informe les habitants que la collecte des bornes de récupération de vêtements usagés est temporairement suspendue, en raison d'une crise nationale affectant fortement la filière de collecte et de tri des textiles.

Depuis plusieurs mois, les structures en charge de ce service à l'échelle nationale font face à de graves difficultés logistiques, organisationnelles et financières. Cette situation a des répercussions directes sur notre territoire : l'organisme local chargé de la collecte rencontre également des problèmes d'effectifs et n'est plus en mesure d'assurer le service actuellement.

#### **Concrètement, cela signifie :**

- Que les bornes présentes sur le territoire seront condamnées dans les prochains jours.
- Qu'il est strictement interdit de déposer des sacs au pied des colonnes. Ces dépôts sauvages dégradent l'environnement et peuvent entraîner des sanctions.

#### **Que faire de vos textiles en attendant ?**

- Nous vous demandons de bien vouloir les conserver temporairement à votre domicile, dans l'attente de l'évolution de la situation.

#### **Pendant cette période, Cholet Agglomération appelle au civisme de chacun afin d'éviter l'accumulation de déchets au pied des bornes textiles.**

Il est rappelé que tout dépôt sauvage, qu'il soit au pied des conteneurs ou dans la nature, est illégal et passible d'une amende, quel que soit le type de déchet.

La coopération de tous est essentielle pour préserver notre cadre de vie et soutenir les acteurs locaux de l'économie circulaire, actuellement soumis à une forte pression.